



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Plan de relance de la viticulture vaudoise entre dans sa phase active

En marge de la Journée du vignoble vaudois et de l'Assemblée générale de la Fédération vaudoise des vigneron·ne·s, la conseillère d'Etat en charge de la viticulture et le président de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV) précisent ce matin à Bonvillars les contours du Plan de relance vitivinicole vaudois annoncé au début juillet. Après plusieurs années difficiles en Suisse et dans le canton de Vaud, ce plan permettra de déployer progressivement jusqu'en 2027 des mesures structurelles de soutien à la production, à la protection de l'environnement ainsi qu'à la promotion des ventes. Dotée d'un budget de 5,8 millions de francs, la première phase prévue jusqu'à fin 2023 devra évaluer les options retenues, préparer les bases décisionnelles et lancer les premières actions pour renforcer le secteur vitivinicole vaudois et contribuer à la sauvegarde durable de ses exploitations.

La qualité des vins vaudois a énormément progressé ces dernières décennies, accédant souvent au niveau d'excellence. Malgré des atouts indéniables, ce patrimoine qui contribue activement à l'économie du canton est en danger. Depuis la libération du marché suisse à la fin des années 1990, la part des vins étrangers n'a cessé d'augmenter, pour atteindre les deux tiers de la consommation du pays. A cette réalité s'ajoutent les aléas climatiques, comme la sécheresse, la grêle ou la pression historique du mildiou en 2021, qui complexifient la production de raisin. Actuellement, les 1370 entreprises viticoles vaudoises, dont 450 pratiquent l'encuvage, font face pour une part significative d'entre-elles à des difficultés importantes.

C'est pourquoi la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) et la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV) ont élaboré conjointement un plan de relance pour les cinq prochaines années, qui se décline sur trois axes: production, environnement et promotion. Des mesures structurelles seront introduites progressivement et des moyens financiers seront mis à disposition de la branche vitivinicole, qui s'engage de son côté à une réflexion sur le système des AOC viticoles, dont les améliorations entreraient en vigueur à l'horizon 2027.

Le premier axe concerne la maîtrise de la production, l'innovation et la valorisation des

terroirs vaudois. Il envisage à terme une segmentation plus marquée des vins et un nouveau positionnement des différentes zones de production. Un groupe de travail ad hoc sera constitué dès janvier 2023, afin d'étudier la faisabilité des options et de piloter le cas échéant la future réforme des appellations, avec la collaboration scientifique de l'Observatoire suisse du marché du vin. Le volet portant sur la réduction de l'impact environnemental prévoit d'une part le renforcement du plan phytosanitaire cantonal et d'autre part le soutien aux infrastructures écocompatibles pour une viticulture durable. La réglementation actuelle sera adaptée pour élargir les conditions d'aide à la viticulture.

L'ensemble de ces mesures est accompagné d'une nouvelle stratégie de marketing et de promotion, conduite par l'Office des vins vaudois (OVV). Ses objectifs visent le rapprochement puis la fidélisation de la clientèle par un plan d'action coordonné et fédérateur, ainsi que la mise à disposition d'infrastructures adaptées. L'OVV lancera à la fin novembre une plateforme en ligne, qui permettra notamment la commercialisation centralisée des produits de nos vignobles. La constitution d'une vaste base de données favorisera en outre les échanges entre producteurs et consommateurs, afin d'accroître la visibilité et la notoriété des vins vaudois.

La mise en œuvre de ce plan de relance est prévue en trois phases qui se déploieront jusqu'en 2027. La première phase qui s'achèvera à la fin 2023 est dotée d'un budget de 5,8 millions de francs pour les trois axes, à raison de 3,8 millions de fonctionnement et 2,0 millions d'investissement. Ce soutien est financé d'une part par le budget ordinaire de la DGAV et prélevé d'autre part sur un fonds et dans un crédit-cadre de l'Etat. Au terme de chacune des phases, un organisme indépendant établira un bilan de réalisation qui sera soumis au Conseil d'Etat. L'atteinte des résultats de chaque phase conditionnera l'engagement de la suivante, engagement qui requerra également l'accord formel de la CIVV et impliquera une large adhésion de l'ensemble de la branche. Au final, l'enveloppe globale du plan qui se développera crescendo pourrait atteindre 25 millions, dont 12 millions de dépenses nouvelles.

La cheffe du Département des finances et de l'agriculture Valérie Dittli se réjouit que ce programme de relance entre aujourd'hui dans sa phase active et insiste sur les responsabilités prises par l'Interprofession: « *c'est un projet réalisé par les vigneronnes et les vignerons pour eux-mêmes, dans lequel l'Etat joue son rôle d'impulsion et d'accompagnement* ». Le président de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois Olivier Mark souligne pour sa part « *à quel point ce plan gagnant-gagnant et cet engagement de l'Etat arrivent au bon moment* ». Pleinement conscient de l'hétérogénéité du vignoble et des intérêts parfois divergents de ses acteurs, il appelle à la mobilisation: « *nous avons cinq ans pour pérenniser le patrimoine viticole vaudois tout en répondant aux attentes des consommateurs sur un marché extrêmement compétitif. Nous voulons rester dans le coup!* »

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 novembre 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFA, Valérie Dittli, conseillère d'Etat

DFA, Olivier Viret, responsable du secteur viticulture et cultures spéciales, Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

Olivier Mark, président de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV)

Benjamin Gehrig, directeur de l'Office des vins vaudois

TÉLÉCHARGEMENTS